

Ce parcours a été réalisé par l'association Arles - Métiers d'Art en collaboration avec la Chambre de métiers et de l'artisanat de région Provence-Alpes-Côte d'Azur et la communauté d'agglomération ACCM. La sélection proposée, volontairement qualitative, réunit essentiellement des artisans bénéficiaires de la mention Métiers d'Art, un label qui récompense, selon la définition officielle, « la maîtrise de gestes et de techniques en vue du travail de la matière associée à un apport artistique».

